

**« 4MAS »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CAPITAL : 150 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : IMPASSE CAMI RAL
66400 CERET**

RCS PERPIGNAN 987 636 651

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 135 Euros en totalité à la réserve légale.

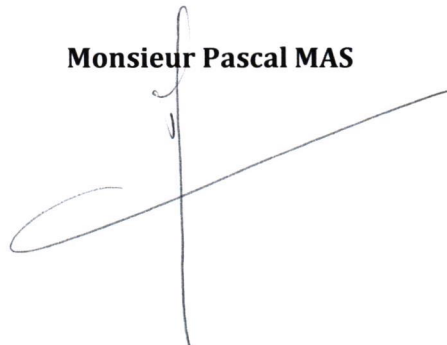
L'associé unique rappelle en outre que s'agissant du deuxième exercice social, aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décisions de l'associé unique du 17 avril 2026.

CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL PAR LE PRESIDENT

Monsieur Pascal MAS

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' and 'M' that intersect, with a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise		SAS 4MAS		Impasse CAMI RAL		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		66400 CERET		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		9 8 7 6 3 6 6 5 1 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice précédent *		10	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	5 500	016	1 100	4 400	
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	177 952	042		177 952	50 153
	Total I (5)	044	183 452	048	1 100	182 352	50 153
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Marchandises *	064		066			
		Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070		
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			99 000
	Disponibilités	084	4 460	086		4 460	751
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	4 460	098		4 460	99 751
	Total général (I + II)	110	187 912	112	1 100	186 812	149 904
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		150 000		150 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131					
	Report à nouveau	134		(96)			
	Résultat de l'exercice	136		1 135		(96)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		151 039		149 904	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		90			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA	169		183			
	Comptes courants d'associés	173		35 500			
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		35 773			
Total général (I + II + III)				180	186 812	149 904	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	16 800	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	146 499	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: SAS 4MAS		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons } services * intracommunautaires	215		214			
		217		218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	1 454	96	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244			
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	1 100		
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262			
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	2 554	96
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 554)	(96)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280	3 874		
	Produits exceptionnels			290			
	Charges financières			294	2		
	Charges exceptionnelles			300			
	Impôts sur les bénéfices *			306	183		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 135	(96)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
Régime d'impôts	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	183		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Détachements	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989		
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)				991			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)				344			
ZFA NG (44. quaterdecies)		345		127			
Zone franche urbaine (44. octies A)		987					
Créance due au report en arrière du déficit		346		655			
Deduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643		645			
Deduction exceptionnelle (art 39 decies B)		648		649			
Deduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
Deduction exceptionnelle (art 39 decies D)				990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	1 318	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * 96 dont imputés sur le résultat :					360	96
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	1 222	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **186 812** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 874** euros et un total **charges** de **2 738** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 135** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.